



## La lettre du Collège de France

40 | août 2015  
La Lettre n° 40

---

### La voix et le calame

Les chemins de la canonisation du Coran

François Déroche

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lettre-cdf/2071>  
DOI : 10.4000/lettre-cdf.2071  
ISSN : 2109-9219

#### Éditeur

Collège de France

#### Édition imprimée

Pagination : 7  
ISSN : 1628-2329

#### Référence électronique

François Déroche, « La voix et le calame », *La lettre du Collège de France* [En ligne], 40 | août 2015, mis en ligne le 01 septembre 2015, consulté le 17 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/lettre-cdf/2071> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lettre-cdf.2071>

---

Tous droits réservés

# La voix et le calame

## Les chemins de la canonisation du Coran

**Écrire l'histoire de l'islam à ses débuts, et plus encore celle du Coran, pose la question des sources arabes relatives à cette période.**

Les historiens se sont interrogés de longue date sur la valeur de récits qui nous sont connus par des auteurs postérieurs. Le Coran ne fait pas exception : la tradition musulmane nous conserve ainsi divers récits de la mise par écrit du texte, compilés pour la plupart au IX<sup>e</sup> siècle, mais elle en a progressivement retenu un, celui où le calife 'Uthman apparaît comme protagoniste. L'historiographie occidentale a repris les grandes lignes de cette présentation qu'on trouve au XVII<sup>e</sup> siècle dans la *Bibliothèque orientale* de Barthélémy d'Herbelot. Le débat ancien sur la fiabilité de ces sources a resurgi avec force dans les années 1970, l'école dite « hyper-critique » remettant radicalement en cause l'utilisation des informations transmises par la littérature traditionnelle.

Contre cette position extrême, on a fait valoir qu'un certain nombre de vestiges matériels permettaient d'arriver à cerner l'historicité de l'islam à partir d'une date relativement haute. Quels étaient ces vestiges ? Quelques monuments, certains

d'entre eux spectaculaires comme le Dôme du Rocher, des objets trouvés en fouille, des monnaies et des inscriptions, également des papyrus, peu de choses en somme. Or, un ensemble de documents accessible sans avoir à entreprendre de lointains et hasardeux déplacements, mais en se présentant dans les salles de lecture de grandes bibliothèques européennes, attendait depuis le XIX<sup>e</sup> siècle qu'on le regardât de plus près : je veux parler des manuscrits anciens du Coran qui pouvaient permettre de découvrir un aspect essentiel de

la civilisation de l'islam ancien et d'étudier sur des bases nouvelles l'histoire de son texte fondateur.

L'immense respect de l'islam pour la langue et l'écriture qui ont véhiculé la révélation est à l'origine de la chance inouïe que nous avons aujourd'hui de disposer de très nombreux fragments de ces premiers corans, copiés entre les VII<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, dont nous commençons enfin à prendre en considération le précieux témoignage. Du côté de la méthode, la difficulté à dater les manuscrits a sans nul doute entravé les recherches, mais on ne saurait sous-estimer l'influence exercée sur les islamologues par l'apparente dépréciation de la transmission écrite du texte par la tradition musulmane.

Conceptuellement, l'islam était entré dans le monde du livre avant même d'en posséder un. Les origines du livre-Coran coïncident avec le moment où l'islam, par ses conquêtes, fait irruption dans un monde où, depuis les rives de la Méditerranée jusqu'au centre de l'Asie, dominant ceux que le Coran appelle les "gens du Livre". L'arabe s'impose, sacralisé par la nouvelle religion et soutenu, dès la fin du VII<sup>e</sup> siècle, par une décision califienne appelée à changer radicalement le paysage culturel du Proche-Orient. L'administration commence en effet à employer la langue et l'alphabet arabes et la monnaie devient musulmane, les pièces frappées par 'Abd al-Malik et ses successeurs arborant au revers le texte de la sourate CXII. Pour le livre en revanche, les traditions des "gens du Livre" perdurent. En l'absence d'une tradition livresque propre, les scribes à qui fut confiée la mise par écrit du Coran puisèrent dans l'héritage de l'Antiquité tardive. Ce sont ses techniques de fabrication du codex qui sont récupérées, c'est son vocabulaire décoratif qui est utilisé par les artistes qui réaliseront les premières copies enluminées du Coran, au tournant du VII<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle. Par la suite, calligraphes et enlumineurs trancheront les liens avec ce passé et mettront à profit la relative mais surprenante liberté dont ils jouissaient pour donner au livre-Coran sa spécificité.

L'attention qui lui a été portée par les premières générations de musulmans et qui se traduit par une suite de modifications dit assez son importance au sein des communautés des premiers siècles ; elle nous invite à redécouvrir la matérialité de ces copies anciennes et à réévaluer la place de la transmission écrite. Le Coran récité fait quant à lui l'objet d'une exceptionnelle valorisation. Face à cette posture bien connue, l'insistance des récits traditionnels de la mise par écrit de la prédication muhammadienne sur la fiabilité du livre ne peut manquer de frapper. ■

Extraits de la leçon inaugurale du 2 avril 2015



←  
The Nasser D. Khalili Collection of Islamic Art, KFQ 60, recto. © Nour Foundation. Courtesy of the Khalili Family Trust.



- L'intégralité de la leçon inaugurale est consultable sur le site [www.college-de-france.fr](http://www.college-de-france.fr), à la page du Professeur.
- Leçon inaugurale à paraître aux éditions Fayard.
- François Déroche a édité, en coll. avec Christian Robin et Michel Zink, le volume *Les origines du Coran, le Coran des origines*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Actes de colloques, 2015 (voir le lien <http://www.aibl.fr/publications/actes-de-colloque/colloques-journees-d-etude/article/les-origines-du-coran-le-coran-des>).

Pr François DÉROCHE  
Histoire du Coran  
Texte et transmission

